

Massaker, de Monica Borgmann Slim et Lokman Slim

«Ceux qui ont participé au massacre vivent parmi nous»

■ **Septembre 1982, le président Gemayel est assassiné. Plusieurs miliciens des Forces libanaises, sur ordre de leurs leaders et sous l'aval de Tsahal, pénètrent dans les camps palestiniens de Sabra et Chatila pour y perpétrer un des plus atroces crimes de la guerre libanaise. Dans le film *Le massacre* (sortie au Liban en septembre), les auteurs apportent le témoignage de six miliciens qui ont participé à cette tuerie. Interview de Monica Borgmann Slim et Lokman Slim.**

Pourquoi après tant d'années votre choix s'est-il porté sur le massacre de Sabra et Chatila?

Le film ne reconstitue pas les faits, nous y entendons le témoignage de six personnes qui ont participé de façon active à ce massacre. Ce qui nous intéresse, ce n'est pas de faire un film juste sur ce massacre, mais d'essayer d'en tirer des leçons plus universelles sur la violence individuelle et collective, du

point de vue des auteurs et non des victimes. Notre approche consiste à dire que nous respectons les victimes, nous avons plein d'égards pour les traumatismes qu'ils ont vécus mais ils ne peuvent pas monopoliser «la vérité». Pourquoi donc Sabra et Chatila? Parce que cet événement a la particularité de mettre ensemble trois acteurs essentiels de la guerre du Liban: les Palestiniens que l'on

tente actuellement d'effacer de la scène en tant que victimes et en tant que participants à la guerre, les Libanais – tous confondus – et non seulement les maronites puisque la collaboration à un moment donné se trouvait dans tous les rangs, et les Israéliens.

Comment êtes-vous remontés jusqu'aux miliciens qui ont participé au massacre de Sabra et Chatila?

En 1991, une loi d'amnistie générale a été votée par le Parlement. Les personnes qui ont participé à la guerre vivent parmi nous. Il n'a donc pas été difficile de remonter jusqu'à elles. Par contre, ce qui n'était pas évident, c'était de construire avec ces miliciens une relation de confiance. Il s'agissait aussi de savoir comment se positionner devant des personnes qui ont commis le mal,

sans les juger moralement ou politiquement, mais en leur disant que quelque part, elles sont aussi des victimes et on veut les entendre apporter leur témoignage.

Qu'est ce qui a motivé cette violence chez ces miliciens? Regrettent-ils ce qu'ils ont fait?

Chaque témoignage est différent de l'autre. Il n'y a pas un modèle stéréotypé. Chacun de ces miliciens a son caractère, son histoire. Chacun a vécu les violences qu'il a fait subir de façon différente. Ce sont des personnes qui ont été entraînées à tuer et qui ont exécuté aussi de savoir comment se positionner devant des personnes qui ont commis le mal,

une part de ce qu'ils appellent «le travail». Cette combinaison d'énergies violentes a fait qu'un massacre a été commis. Cela soulève la question de l'obéissance. Comment peut-on exécuter un ordre tout en sachant qu'il est immoral? Un soldat a-t-il le droit de désobéir au nom de ses convictions personnelles ou doit-il obéir à sa hiérarchie? On retrouve là des thèmes qui ne s'appliquent pas seulement à Sabra et Chatila, au Liban et aux pays arabes, mais qui traversent l'Histoire. Quant à savoir s'ils regrettent leurs crimes, un des miliciens a en effet des regrets. Un autre est hanté par ses cauchemars. Certains en parlent de façon détachée.

Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées dans votre travail de recherche?

La difficulté majeure, c'est le fait de se heurter à une tradition libanaise qui consiste à cacher la vérité. Lors de notre recherche de miliciens ayant participé au massacre de Sabra et Chatila, nous avons eu des problèmes avec un des services de sécurité qui a voulu bloquer le processus de recherche. Par ailleurs, boucler le budget n'a pas été évident. Puis vivre avec tout ce qu'on a entendu, tout ce qu'on nous a confié n'est pas chose facile. Il y avait un effort d'endurance à être en contact régulier avec ces miliciens, à garder une certaine distance

sans tomber dans un moralisme gratuit...

Quand votre film sortira-t-il dans les salles libanaises?

Le film a été déjà présenté à deux festivals. En premier à Berlin, où il a reçu le prix de la critique. Il est passé ensuite à Nyon en Suisse et a été également récompensé. Nous avons un distributeur pour l'Europe et le film va passer dans plusieurs pays en janvier 2006. Nous allons nous rendre au cours de ce mois à Cannes, puisque le film est programmé pour l'ouverture de la section Aspet. Nous projetons une première dans les salles de cinéma libanaises au cours du mois de septembre. ■ PROPOS RECUEILLIS PAR D.G.

